

*Texte tel que délivré*

## **Suisse - Déclaration générale**

Monsieur le Président,

Nous souhaitons tout d'abord vous féliciter pour votre élection. Nous nous réjouissons de vous retrouver à la tête de ces assemblées après avoir mené de main de maître les discussions au sein du PBC. Nous sommes convaincus que sous votre direction, nous pourrions atteindre des résultats positifs lors de ces assemblées. Nous saluons également le Directeur Général Francis Gurry et le Secrétariat pour leur action infatigable au bénéfice de la propriété intellectuelle.

La Suisse endosse la déclaration faite au nom du Groupe B et souhaiterait en complément mettre l'accent sur les points suivants:

- Premièrement, nous constatons avec satisfaction les progrès accomplis en 2015 au niveau normatif dans le cadre du système de Lisbonne. L'Acte de Genève adopté en mai dernier qui révisé l'Arrangement de Lisbonne tient en effet compte des développements au niveau international en matière d'indications géographiques depuis l'adoption dudit Arrangement. Une fois en vigueur, ce nouvel instrument permettra de rendre le système de Lisbonne plus moderne et plus attractif. De nouvelles adhésions permettront à leur tour d'engendrer des revenus supplémentaires. L'Acte de Genève offrira en outre un système d'enregistrement et de protection international efficace pour la catégorie de droits de propriété intellectuelle que sont les indications géographiques.
- Deuxièmement, nous espérons pouvoir continuer sur cette note positive en nous concentrant sur les travaux qui représentent le cœur même du mandat de l'OMPI. Nous pensons en premier lieu au développement et à la modernisation des systèmes d'enregistrement gérés par cette Organisation. Il en va de même concernant la conclusion positive des travaux normatifs en cours sur les designs, sur les organismes de radiodiffusion, et sur les ressources génétiques, savoir traditionnels et folklore. A ce titre, nous soutenons les efforts déployés par

le facilitateur de l'IGC et espérons que ces Assemblées prendront une décision qui permettra la poursuite des travaux de l'IGC.

- Troisièmement, pour que l'OMPI puisse continuer de répondre aux attentes dans le cadre de ses nombreuses activités, il est important qu'elle puisse disposer du budget adéquat. Nous regrettons dès lors que le PBC n'ait pas pu parvenir à un accord sur le programme et budget 2016-2017. Un blocage continu sur ce point desservirait l'Organisation et les Etats membres dans leur ensemble. C'est pourquoi nous souhaiterions enjoindre les Etats membres de tout mettre en œuvre pour parvenir à l'adoption du budget durant cette session des Assemblées. Des solutions raisonnables et pragmatiques, ne remettant pas en question le système de fonctionnement de l'OMPI et ne mettant pas en péril son avenir, doivent être trouvées. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur le plein soutien de ma délégation pour parvenir à un tel résultat.

Vous pouvez de même être assuré de l'engagement de ma délégation pour contribuer de manière générale à la conclusion positive de ces assemblées.

Merci Monsieur le Président.